



Compte rendu du CHSCT du 12 octobre 2015.

Un CHSCT était réuni le 12 octobre 2015. Il s'agissait de la troisième réunion de l'année.

Après lecture des déclarations liminaires de **Solidaires Finances**, de la CGT et de FO, le président a ouvert la séance.

En commentaire, il nous a répété que nous avons eu un peu plus de 25 000 suppressions d'emplois (en réalité 32 000...) et que son rôle était de faire en sorte que les missions de la DDFIP se réalisent dans ce qu'elles ont d'essentiel.

Nous lui avons rappelé que ceci était peut-être la mission du DDFIP mais en aucun cas celle du président du CHSCT.

(Il doit veiller à la santé, la sécurité et aux bonnes conditions de travail des agents).

Le plus problématique, selon lui, est l'attachement des agents au service public et de l'idée qu'ils en ont, celle-ci doit évoluer...

La DGFIP n'a plus les moyens de faire le même service public qu'il y a 30 ans. Il faut adapter notre structure par le biais de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau).

La direction se doit de fixer les priorités. Le président nous a réaffirmé que les conditions de travail ne sont pas une variable d'ajustement...

Nous sommes donc passés à l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 14 avril 2015.
- Présentation du guide amiante par l' ISST
- Suivi des avis et propositions du CHSCT
- Suivi du budget et nouvelles propositions d'actions
- Travaux de Verneuil-sur-Avre – Réponse de l'administration
- Point d'étape sur la réinstallation de la trésorerie du Neubourg
- Examen des registres Santé et Sécurité au travail
- Examen des fiches de signalement
- Analyse des accidents de service et des maladies professionnelles
- Questions diverses.



1) Approbation du PV du 14 avril 2015.

Le PV n'a fait l'objet d'aucun commentaire et a été adopté à l'unanimité.

2) Présentation du guide amiante par ISST

L'Inspecteur Santé Sécurité au travail nous a présenté le nouveau guide amiante émanant du Secrétariat Général. Celui-ci énumère en détail toutes les procédures qui ont trait au repérage, à la détection, ainsi qu'au retrait et au confinement de l'amiante. Des points plus techniques comme les plans de retrait et de confinement, ou les degrés d'empoussièremment ont également été abordés.

3) Suivi des avis et propositions du CHSCT

Peu de nouveauté :

- En ce qui concerne la rénovation de la trésorerie de Conches, des crédits spécifiques ont été demandés pour 2016. En attendant, rien ne sera programmé d'autant que le planning des agents de services est très chargé.
- Concernant la trésorerie de Gisors, de nouveaux problèmes d'infiltration d'eau ont été soulevés. Ce point semble toujours en cours de règlement. Un film sera posé sur la porte vitrée nouvellement installée.
- A propos du scannage des plans du CDIF de Louviers, aucune information. Tout en sachant que le SDNC a un calendrier laissant peu de marge de manœuvre.
- Sur le déménagement de la direction, la DG a donné son accord. Reste à définir les modalités pratiques, et le calendrier.
- Sur les sanitaires de Pont-Audemer, les travaux ont du commencer à le 16 octobre pour une réception prévue à la mi-novembre.

4) Suivi du budget et nouvelles propositions d'actions

A propos des actions, des choix ont dû être faits pour respecter le budget imparti. Ont été actées : la refonte de l'accueil de Bernay, le problème du palier de la trésorerie de Bourg-Achard, le remplacement de la caisse du SIP de Vernon, les systèmes d'alarme pour les services d'accueils demandeurs et l'achat de détecteurs de fumée pour les lieux de stockage. Des projets de travaux ont été mis de côté et seront faits en priorité au début de l'année prochaine.



5) Travaux de Verneuil-sur-Avre : Réponse de l'administration

Un point a été fait sur les travaux du CFP de Verneuil-sur-Avre. Les marchés correspondants aux différents lots ont été passés et les réponses des entreprises ont été dépouillées par la direction.

Globalement peu d'entreprises ont répondu. On note deux problèmes principaux. Tout d'abord, un problème lié à la rénovation des fenêtres et ouvertures. Les Bâtiments de France ont imposé que l'ensemble des fenêtres soit changé avec des modèles en bois. Ceci augmente le budget de près de 40 000 €. L'autre problématique concerne l'amiante. La direction s'est engagée à faire au minimum un encapsulage des surfaces amiantées du site. Or, la grande majorité des entreprises ont répondu par des devis sur un simple recouvrement. L'encapsulage ou le retrait, quant à lui, exige des mesures de confinement et de sécurité particulières. Solidaires Finances va continuer à suivre ce dossier pour que nos collègues disposent enfin d'un lieu de travail sain et convivial.

6) Point d'étape sur la réinstallation de la trésorerie du Neubourg

Ça y est !! Le bail a été signé le 16 octobre dernier. Les devis sont faits. Les travaux commenceront au plus tôt pour une installation, si possible, vers la mi-décembre. Les plans ont été présentés lors d'un groupe de travail le 15 octobre. Globalement, ils sont satisfaisants. Le seul point négatif étant la faible superficie des bureaux par rapport au nombre d'agents présents. Nous avons demandé que du mobilier adapté soit déployé afin d'optimiser au mieux les surfaces de travail. De même nous avons demandé la communication du DTA du bâtiment. Nos collègues vont pouvoir enfin travailler dans un lieu à la fois sécurisé et salubre.

7) Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

De nouvelles remarques concernant la température des bureaux et l'absence de chauffage sont remontées des services. Le président nous a affirmé que la remise en marche du chauffage était du ressort des Gestionnaires de site.



8) Examen des fiches de signalement

8 Fiches de signalements étaient soumises au CHSCT dont 7 concernaient des personnes extérieures à l'administration. Celles-ci ont toutes reçu une réponse de la direction. La dernière concernait un problème interne à un service. Devant les circonstances spécifiques de ce cas, la direction n'a pas souhaité prendre de mesure complémentaire.

Rappelons que le référent protection juridique du département est Mme Sylvie Robert suppléante Mme Sylvie Auvinet. En cas d'incident grave vous pouvez la joindre immédiatement au numéro de téléphone dédié sur Ulysse.

9) Analyse des accidents de service et maladies professionnelles

Un nouvel accident de trajet causé par un tiers est à déplorer. Les circonstances n'appellent pas de remarques particulières du CHSCT.

10) Questions diverses

La nouvelle note portant sur le recensement du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été diffusé. Cette année, il est demandé à tous les services de reprendre et de recenser la totalité des risques. Si cette démarche peut sembler lourde et chronophage, nous ne pouvons qu'en souligner l'importance. Elle permet de fixer par écrit les dangers de toutes sortes (physique et psychique) subis par nos collègues, et peut être utilisé en cas d'événements graves.

Un point a été fait sur la situation de la trésorerie de Saint André de l'Eure pour laquelle un droit d'alerte pour danger grave et imminent a été déposé par un représentant Solidaires Finances au CHSCT. Devant la gravité de la situation, la Direction a pris des mesures d'urgence (équipe de renfort, auxiliaire...). Conformément à la réglementation une enquête conjointe avec l'administration est en cours. Nous en attendons des mesures pérennes pour nos collègues !

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT.